



CODE VESTIMENTAIRE



CODE DE VIE

**MON ÉCOLE, MON MILIEU:
J'EMBARQUE!**

2024 | 2025



- ▶ Je porte le demi-costume tel qu'il m'a été vendu par la compagnie d'uniforme Raphaël U, sans le modifier ou l'altérer, et en laissant visible le logo de l'école. Veste obligatoire pour l'hiver.
- ▶ Je porte des vêtements d'allure convenable. Par exemple, mes pantalons ne doivent pas laisser entrevoir mes sous-vêtements; ma jupe ou mes bermudas doivent être portés près du genou ou plus bas; les vêtements légèrement troués ne doivent pas laisser entrevoir ma peau; les leggings sont interdits; etc.
- ▶ Pour une question d'hygiène, dans les cours d'éducation physique et de plein air, le chandail microfibre de l'école est obligatoire. Il faut se changer avant et après les cours d'éducation physique dans les vestiaires prévus à cet effet.
- ▶ Pour des raisons de sécurité, je dois porter mon demi-costume dès mon arrivée dans la cour d'école et pour toutes les activités parascolaires ou extrascolaires (à moins d'une permission spéciale de la direction) incluant des chaussures sécuritaires.
- ▶ Par respect pour les autres, tout symbole suggérant la violence, le racisme, le sexisme, toute forme de drogue ou l'appartenance à un gang ne doit pas faire partie de ma tenue vestimentaire.
- ▶ Pour des raisons de sécurité et d'identification, le voile religieux doit laisser entrevoir le logo de l'école. Trop ample, il peut présenter des risques dans les laboratoires de sciences ou les cours d'éducation physique. Aucun autre couvre-chef n'est permis.



CODE DE VIE

L'école a le devoir d'assurer l'intégrité physique et morale des élèves qui lui sont confiés et de promouvoir sa mission soit d'instruire, de **socialiser** et de **qualifier**.

L'école reconnaît l'obligation d'exiger

le respect d'un certain nombre de règles pour assurer le développement harmonieux de l'ensemble de la collectivité et pour créer une ambiance propice au travail et à la réussite.

La collaboration de tous les élèves est sollicitée pour respecter ces règles. Les élèves sont les principaux responsables de leur cheminement scolaire.

L'école s'est dotée d'un code de vie fondé sur quatre valeurs :

- ▶ le respect,
- ▶ la responsabilisation,
- ▶ le vivre-ensemble,
- ▶ l'engagement.

Des règles de conduite découlent de ces quatre valeurs, et des comportements attendus viennent concrétiser les règles qui ont été adoptées.

Notre code de vie s'applique en tout lieu et dans toutes les activités de l'école. Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

- ▶ Tout écart de conduite au code de vie entraîne une conséquence allant de l'avertissement, à l'annotation, à la suspension, interne ou externe, ou à l'expulsion définitive de l'école.
- ▶ Une rencontre avec les parents peut être exigée à tout moment.
- ▶ Selon la situation, l'appui des policiers sociocommunitaires peut être sollicité.

RESPECT

VIVRE-ENSEMBLE

RESPONSABILISATION

ENGAGEMENT



1 JE RESPECTE LES AUTRES ET MON ENVIRONNEMENT EN TOUT TEMPS



▶ Je respecte les adultes de l'école et j'écoute leurs consignes.



▶ Je m'exprime avec calme, politesse, sans mots grossiers, jurons ou expressions violentes.

▶ Je parle français en tout temps et tout lieu afin d'être compris de tous.

▶ J'accepte l'autre dans sa différence, sans discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou la religion.

▶ J'écoute les autres sans poser de jugement.

▶ Je garde mon espace de travail propre et m'assure que mon casier soit rangé et obligatoirement verrouillé en tout temps.

▶ Je prends soin du matériel pédagogique et des biens d'autrui.

▶ Je consomme de la nourriture seulement à la cafétéria ou au café étudiant, sauf si j'ai préalablement obtenu la permission d'un adulte pour manger en classe lors d'une récupération ou d'une activité.

▶ Je jette mes déchets aux endroits prévus.

3 JE PRENDS MES RESPONSABILITÉS QUANT À MA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



▶ J'arrive à l'heure.

▶ J'apporte tout le matériel requis pour mes activités scolaires.

▶ Je fais le travail demandé et je le remets dans les délais prévus.

▶ Je porte l'uniforme scolaire prévu au code vestimentaire.

▶ Devant une difficulté ou en cas d'absence, je participe aux récupérations offertes par mes enseignants.

2 J'AGIS DE MANIÈRE SÉCURITAIRE POUR MOI ET LES AUTRES AFIN DE FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE



▶ Je règle mes conflits par la communication et l'écoute.



▶ J'utilise mon téléphone cellulaire à la cafétéria (avec des écouteurs et en mode silence). Celui-ci est toutefois toléré dans les corridors lors d'un usage discret et sécuritaire (par exemple, ne pas l'utiliser en marchant). En classe, il ne doit pas être vu, utilisé, entendu, même en mode silencieux. L'agenda précise les sanctions qui s'appliquent en cas de non-respect des règles de l'usage du téléphone cellulaire.

▶ Je me déplace en tout temps dans le calme, sans courir, et avec mon agenda.

▶ Je signale tout événement qui menace ma sécurité ou celle des autres.

▶ J'adopte des comportements responsables en laboratoire de sciences et dans les gymnases pour prévenir tout accident et éviter de mettre en danger ma sécurité et celle des autres.

▶ J'apporte à l'école une bouteille d'eau réutilisable que je remplis aux fontaines aux moments prévus à cet effet.

▶ J'évite la bousculade, même dans un contexte amical, ainsi que tout contact physique violent avec les autres élèves et les membres du personnel.

▶ Je respecte le droit à l'image d'autrui et j'agis en tant que bon citoyen numérique.

4 JE M'ENGAGE DANS LA VIE SCOLAIRE EN FOURNISSANT UN EFFORT CONSTANT, ET CE, MALGRÉ LES DIFFICULTÉS



▶ Je prends des décisions qui favorisent ma réussite.

▶ Je participe pleinement aux activités d'apprentissage.



▶ J'utilise toutes les ressources pour m'aider à réussir.

▶ Je participe à créer un climat de classe propice aux apprentissages et au travail.

▶ J'adopte de saines habitudes de vie.